



LA VILLE RECRUTE

UN CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE/ENVIRONNEMENT (H/F) POUR LE PÔLE DES SERVICES TECHNIQUES À TEMPS COMPLET CATÉGORIE B - GRADE : TECHNICIEN TERRITORIAL

La commune de Saint-Prix, « Ville jardin » de 7 671 habitants, adossée à la forêt de Montmorency et membre de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, recrute , recrute un Chargé de mission développement durable/environnement (h/f) pour le Pôle des services techniques, par voie de mutation, détachement et éventuellement par voie contractuelle.

MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur des Services Techniques (DST), en qualité de Chargé(e) de mission développement durable/environnement, vous aurez à charge de :

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville sur les problématiques de la gestion des déchets, du tri sélectif, du gaspillage alimentaire, de la mobilité douce, de la biodiversité, des économies d'énergies, des animations auprès des personnels et étudiants, des politiques d'achats, de la communication sur le développement durable et des consommations responsables,
- Piloter et de suivre des projets pédagogiques validés par la Direction sur l'ensemble des sites de la Ville,
- Mener des opérations de sensibilisation au développement durable au travers d'événements thématiques (les instants Nature, balade de propreté, etc.).
- Participer à des réunions, groupes de travail ou comités de pilotage dans le cadre de la mise en place des actions de développement durable,
- Développer des partenariats avec des organismes ou associations en lien avec le développement durable,
- Accompagner et suivre des actions des volontaires services civiques ayant des missions liées au développement durable,
- Suivre et mettre en place des formations ou sensibilisation, en collaboration avec le service Ressources Humaines, au profit des agents,
- Faire connaître les enjeux du développement durable en interne,
- Participer à la rédaction d'articles pour le service communication,
- Participer à la veille réglementaire et technologique,
- Suivre le budget relatif aux actions développement durable (régie de recettes environnement).

SPÉCIFITÉS DU POSTE

- Participation à des manifestations et/ou réunions pouvant se dérouler le week-end,
- Tenues de rôles et présence impérative certains samedis matins.

COMPÉTENCES REQUISES

- Autonomie dans l'organisation du travail,
- Connaissance de la réglementation liée au développement durable,
- Connaissance du réseau d'acteurs publics et privés intervenant en faveur du développement durable,
- Maîtrise des solutions d'économies et de flux,
- Maîtrise des bonnes pratiques écologiques : mobilité douce, choix de produits économiques et écologiques, alternatives aux jetables, etc.
- Maîtrise des logiciels bureautiques,
- Respect du secret professionnel,
- Capacité à initier et conduire des partenariats,
- Capacité à identifier des problématiques afin de mettre en œuvre des plans d'actions adaptés au niveau individuel et collectif,
- Sens de l'écoute, du relationnel (communication interne et externe),
- Capacités d'animations et de concertations,
- Sens des responsabilités, capacité à travailler en équipe, à rendre des comptes, à s'adapter.

APTITUDES REQUISES

- Forte aptitude à la gestion des aléas,
- Qualité d'animation d'équipe,
- Polyvalence,
- Rigueur,
- Capacité d'adaptation,
- Loyauté.

FORMATION

- Niveau Bac + 3
- Diplôme spécialisé dans l'environnement, écologie, aménagement du territoire ou justifier d'une expérience et compétences équivalentes

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire (IFSE mensuelle et CIA en fin d'année) + participation employeur à un groupe pour la prévoyance (20€/mois) + contrat groupe pour la santé à compter du 1er janvier 2026 (15€/mois) + chèque de Noël annuel de 100€ + CNAS, organisme de prestations d'actions sociales + politique de formation développée + proximité des transports en commun (gare Transilien ligne H ou bus) ou stationnement de proximité

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires (25 jours de congés annuels + 15 RTT)

Poste à pourvoir à compter du 13 janvier 2026.